conservatoire. J'accuse aussi la réception de la lettre obligeante de S. Ex.ce le Ministre de la Marine au Préfet de Cherbourg, en faveur du dit Major. Très reconnaissant à ces nouvelles marques de la bonté de Vx. Ex.ce envers mes compatriotes, je la prie d'agréer mes très sincères remercîments, & la assurance &c.
Paris ce 26 Septembre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Octobre Mr le Baron, Je viens de recevoir dans l'instant même, le passeport que Vx. Ex.ce a cru devoir me communiquer, délivré par le Consul du Brésil au Havre, à la Mulatresse Marie, & je m'empresse de le rendre. La substitution du ~~terme~~ domestique à celui de esclave au pistot qu'on a fait remarquer l'inconvenance au dit Consul, me fait croire que la ~~mulatresse~~ ayant été peut-être son esclave, il n'a employé ce nom que par inadvertence. J'ai l'honneur d'être &c.
Paris ce 3 Octobre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Mr le Bon J'accuse la réception de la lettre que Vx. Ex.ce m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 courant, accompagnant les Exequatur du Roi donnés aux Commissions des Srs José Ferreira Alves, & David Augustin Victor Viallars, nommés Vice-Consuls du Brésil le premier au Havre & le 2nd à Montpellier. Je suis certain des raisons que Vx. Ex.ce a eu le bonté de donner dans sa dite lettre sur le non possibilité de l'admission du Sr Benjamin Morel au Vice-Consulat de Dunkerque. Je profite de cette occasion pour renouveller à Vx. Ex.ce &c. Paris ce 10 Octobre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Mr le Bon Les Cours de l'Ecole Polytechnique étant près de commencer, je prie Vx. Ex.ce de me permettre de lui réitérer la demande que je lui ai faite le 25 Aout dernier pour que Mr Torres, Capne du Génie Brésilien puisse jouir du

de Berry

l'avantage d'entendre les leçons de cette Ecole. Je sollicite le même grâce pour un autre Brésilien Mr. Franco qui ambitionne aussi de porter au Brésil cet avantage dont quelques uns de mes compatriotes sont déjà redevables à la France. Agréez Mr. le Bon. &c. Paris ce 10 Octobre 1827.
S. Ex. Mr. le Bon de Damas.

Mr. le Bon. Le Vice-Consul du Brésil à Bordeaux vient de m'écrire que Mr. Pinheiro d'Oliveira expédié du Brésil, le même pour le quel j'ai eu l'honneur de prier S. Ex. de faire donner un passeport pour aller à Bagnères, à présent de retour doit voyager pour sa santé, mais que pour éviter des difficultés à avoir des passeports, il espère que les autorités de Bordeaux pourront les délivrer pour les endroits du Royaume qu'il aura à visiter, de même que l'on pratique avec toutes les Brésiliens, je vais donc écrire à S. Ex. la demande que j'ai eu l'honneur de lui faire le 27 Août, en la priant de vouloir bien faire donner des ordres pour que le dit S. Pinheiro d'Oliveira n'aie pas à se plaindre d'empêchements quand il demandera des passeports pour voyager dans le Royaume. Je saisis &c. Paris ce 22 Octobre 1827. S. Ex. Mr. le Baron de Damas.

Mr. le Chevalier d'Ital. Le Journal intitulé l'Ami des Lois dans son N° du mois d'Août page 150, dénonce d'une manière peu flatteuse l'existence d'un Club révolutionnaire Brésilien à Paris. Pour pouvoir donner à mon Gouvernement des éclaircissements sur une affaire si digne de remarques, j'espère de l'obligeance dont vous m'avez donné si souvent des preuves que vous daignerez me faire savoir, ce que par le moyen de la Police on pourra connaître à ce sujet. En attendant une réponse que je vous prie de faire le plus promptement possible je vous prie d'agréer &c. Paris ce 26 Octobre 1827. Mr. le Chev. de Franchet.

Directeur de la Police